



ÉTATS GÉNÉRAUX DES FESTIVALS ET DES SALONS DU LIVRE

**20
24**

**Octobre
Acte 2**



La Sofia aide chaque année près de 300 festivals et salons du livre grâce à son action culturelle. À travers ses États généraux des festivals et salons du livre, elle réaffirme tout son soutien à cet écosystème et sa volonté d’œuvrer à sa pérennisation.

« Les premiers États généraux des festivals ont été un petit miracle (...)

À tel point qu’à peine refermée, cette page-là demandait qu’on la rouvre. »

introduisait **Carole Zalberg**, vice-présidente de la Sofia, ce 15 octobre 2024.

Nous avons laissé en mars 2023 une Maison de la Poésie remplie d’organisatrices et organisateurs de manifestations littéraires venus prendre part à des débats et apporter leur témoignage lors de deux journées inédites qui avaient confirmé l’importance indiscutable de leurs festivals et révélé l’économie fragile de leurs structures.

Force était de constater qu’il y avait grand besoin de créer un rendez-vous pour celles et ceux qui, dans leurs territoires et auprès de tous les publics, mettent en lumière, avec dynamisme et détermination, la création littéraire.

Car un an et demi plus tard, le contexte dans lequel évoluent ces organisateurs ne s’est pas amélioré. Au contraire, les difficultés financières, la désaffection de certains soutiens et les tensions sociales n’ont fait que renforcer l’impression de fragilité qui guette, et parfois frappe déjà, les manifestations littéraires en France.

Il était temps de se retrouver et d’à nouveau ouvrir des pistes, mettre en commun les expériences, les idées neuves, les bonnes pratiques garantes de la pérennité de ces manifestations... *« Créer les échanges qui permettront d’imaginer collectivement les solutions pour que perdure cet exceptionnel tissu d’événements littéraires »*, invoquait **Arnaud Robert**, président de la Sofia, à l’ouverture de cette seconde édition des États généraux.



Conférence inaugurale

par **Julien AUDEMARD**
Chercheur et maître de conférences
en science politique, Centre d'Études
Politiques Et sociaLes (CEPEL)

Créations, transmissions et transformations

Depuis une vingtaine d'années, le CEPEL mène des travaux sur les festivals et les politiques culturelles.

Après l'enquête *SoFest!* conduite en 2019 et les premiers résultats du *Dispositif d'observation des festivals* présentés en 2021, le premier volet de l'enquête *CoFest!* portait en 2024 sur les dynamiques de création des festivals. Les volets suivants porteront sur la disparition des festivals et sur leurs impacts territoriaux.

L'enquête CoFest!

L'enquête a permis d'interroger, en ligne, près de 1 200 festivals français, dont 206 festivals de littérature.

Les résultats démontrent l'augmentation significative du fait festivalier depuis 2010, ainsi que la fin de sa saisonnalité, ce qui est encore plus vrai et avéré depuis plus longtemps pour les festivals littéraires. D'autre part, si 30 % des festivals se situent dans les grands centres urbains – la proportion est encore plus importante pour les festivals littéraires –, le fait festivalier est également bien implanté dans les territoires ruraux.

Les dynamiques de création des festivals

L'enquête a permis de mettre à mal le mythe du créateur unique : en moyenne, un festival est créé par une équipe de sept personnes.

Parmi les membres des équipes créatrices de festivals, on compte une part importante d'agents publics, ce qui souligne la spécificité du festival en tant qu'instrument des politiques publiques culturelles sur un territoire. Par ailleurs, on trouve également une part importante d'entrepreneurs issus d'autres secteurs que la culture.

Si la création d'un festival se fait majoritairement dans le prolongement d'une activité professionnelle exercée par ailleurs, plus d'un tiers des festivals sont créés par des personnes qui n'exerçaient pas de profession en lien avec l'activité festivalière ou culturelle. À noter qu'une expérience préalable de bénévolat dans un autre festival est également un facteur important pour expliquer la création d'un festival, d'autant plus quand il s'agit de festivals littéraires.

Enfin, la création d'un festival obéit systématiquement à une logique duale, alliant des motivations artistiques et des motivations socio-territoriales (pour accompagner la revitalisation d'un territoire ou renforcer le lien social), les premières prenant le pas sur les secondes s'agissant de festivals créés dans les centres urbains.

L'épineuse question de la transmission

Quatre grands risques associés à la transmission sont identifiés : l'incertitude économique, la précarité des emplois, l'absence de reprenneur et le désistement des partenaires publics. Une grande majorité des créateurs déclarent d'ailleurs vouloir rester le plus longtemps possible à la tête de leur festival, y compris dans les catégories d'âge plus avancées. Et quand ils envisagent de laisser la main, leur préférence va plutôt à quelqu'un de l'équipe, *a fortiori* dans les festivals littéraires.

Les grands défis du secteur festivalier

Les défis posés aujourd'hui à la pérennisation et au développement des festivals sont nombreux : l'adaptation aux changements d'organisation, la réduction des jauges, le changement de lieu ou de programmation

(certains toutefois sont apparus durant la pandémie de covid et pourraient ne pas perdurer). En 2022, les principales difficultés rencontrées sont venues de la baisse de fréquentation des publics, de la hausse des prétentions financières des artistes (festivals de musique actuelle en particulier) et de la défection de bénévoles.

Un autre enjeu est celui de l'équilibre économique. Alors que les dépenses artistiques, techniques, de communication et de médiation affichent une forte hausse, l'évolution des recettes montre une baisse importante de la billetterie et des ressources propres, ce qui témoigne d'une fragilité croissante des festivals.

Enfin, la question de la transition écologique est également devenue importante. Un nombre croissant de festivals déclarent avoir engagé des actions environnementales (gestion des déchets, gestion de l'eau, recours aux énergies non fossiles, etc.) ou envisagent de le faire. À cet égard, l'étude montre une corrélation entre la taille des festivals et les actions engagées : les gros festivals sont les plus vertueux en la matière – mais ce sont aussi souvent ceux dont l'empreinte écologique est la plus importante.

Table 1 ronde

TROUVER L'ÉQUILIBRE

Économie d'un festival littéraire

Serrine BOURATOUA,
Chargée de coordination et de développement,
Bruits de langues (Poitiers) et Le Clou
(Chauvigny)

Marion CLAMENS,
Directrice de l'Agence Livre et lecture
Bourgogne-Franche-Comté et du festival
Les Petites Fugues, Co-présidente
de la Fédération interrégionale
du livre et de la lecture (Fill)

Lamia DEZAILLES,
Directrice du Festival du livre de jeunesse
de Rouen, Co-présidente de la Fédération
des salons et fêtes du livre de jeunesse

Bruno GENINI,
Directeur du festival bd BOUM
et de la Maison de la BD (Blois)

Axelle ROZE,
Directrice des festivals Atlantide
et Utopiales (Nantes)

La question de l'économie des festivals est centrale, dans ses trois volets : économie de marché, économie du don, économie du troc.

Des modèles économiques variés

L'association **bd BOUM**, qui fête ses 40 ans, a été créée à l'initiative d'un centre social et d'un groupe de « fanzineux », et sous l'impulsion de Jack Lang, alors maire de Blois – ce qui a d'emblée donné au festival sa couleur à la fois pédagogique, culturelle, sociale et citoyenne. Le festival accueille

20 000 visiteurs dont 3 000 scolaires, autour d'une douzaine d'expositions, mais aussi des rencontres et des projections de films.

bd BOUM dispose d'un budget de 550 000 €, dont les deux tiers sont dédiés au festival et le tiers restant à la Maison de la BD, dont le projet a été confié à l'association en 2010 par le maire actuel. Parallèlement au festival, qui est par essence éphémère, l'ambition était de créer un lieu pédagogique, de création, d'exposition et de résidence, avec une politique éditoriale autour de la bande dessinée du réel.

Ce projet, qui était un véritable défi, a changé l'organisation de l'association et du festival. Sur le plan économique, l'objectif était de solliciter de nouveaux partenariats avec des crédits fléchés pour le festival ou pour la Maison de la BD, mais aussi des mises à disposition de postes (en l'occurrence, un enseignant et un agent technique de la ville).

À Nantes, les **Utopiales** fêtent leur 25^e édition. Depuis sa création, ce festival de littérature de science-fiction devenu multimédia (cinéma, jeux, ateliers...) dispose d'un budget supérieur à 1 million d'€. Il se tient principalement à la Cité des Congrès, où une personne lui est dédiée à l'année, en plus du renfort ponctuel des 110 salariés du lieu et de 300 bénévoles. Il propose 120 conférences et tables-rondes et génère 250 000 € de chiffre d'affaires pour les libraires partenaires.

Depuis une douzaine d'années, par ailleurs, le festival **Atlantide** investit la ville, à 60 % au *Lieu unique* et à 40 % dans les librairies et les médiathèques. L'entrée est gratuite, même si les auteurs et les modérateurs sont rémunérés comme ceux du festival **Les Utopiales** qui dispose d'une billetterie. Au total, 80 rencontres sont organisées en deux jours et demi et près de 12 000 visiteurs sont accueillis. « *La hausse récente des coûts de déplacements et d'hébergement est préoccupante et très difficile à absorber budgétairement* » **Axelle Roze**

Depuis 23 ans, le festival itinérant **Les Petites Fugues** a pour vocation de coller à la réalité de la morphologie territoriale et humaine de la Bourgogne-Franche-Comté, première région rurale française. Il s'appuie sur l'Agence Livre et Lecture Bourgogne-Franche-Comté et recevait chaque année, jusqu'en 2023, une vingtaine d'auteurs durant 15 jours, dans le cadre de 130 à 140 rencontres scolaires et publiques, dans des lieux classiques ou plus insolites comme une ferme, une brasserie artisanale ou un site Emmaüs, avec une grande attention portée aux publics dits spécifiques. Sa fréquentation est d'environ 3 500 festivaliers et sa programmation est entièrement portée en interne, par une partie de l'équipe de l'agence et par 25 bénévoles. Le festival requiert une préparation en continu tout au long de l'année. Jusque-là, son budget était d'environ 300 000 €, dont 140 000 € de temps de travail, soit un peu moins de 3 ETP – même si l'équipe compte sept personnes au total, dans une forme de mutualisation interne – et 90 000 € pour l'artistique (dont 40 000 € de rémunération, de frais de restauration et d'hébergement, etc.).

Toutefois, *Les Petites Fugues* ne sont qu'une action parmi de nombreuses autres portées par l'agence. La possibilité de vases communicants et de mutualisation des moyens humains en interne est cruciale. En revanche, cette structure régionale étant déficitaire depuis quelques années, le festival l'est aussi

Table ronde

Modération
François ANNYCKE

Directeur de l'Agence régionale
du livre et de la lecture
des Hauts de France (AR2L)

et fait face à une importante baisse de ses subventions de fonctionnement. « *Nous ne coupons pas à l'impératif de décroissance, qui nous conduit à passer de 20 à 13 auteurs, de 130 à 80 rencontres – soit une réduction globale d'un tiers. Nous avons pensé à une année blanche, mais les risques étaient trop forts et nous avons tenu bon, en nous fixant le mantra suivant : ne pas avoir moins de public, ne pas perdre en qualité. Dans cette optique, nous creusons le sillon des partenariats.* »

Marion Clamens

L'importance des soutiens en nature

Bruits de langues, à Poitiers, est porté par une association universitaire (CultureLL) constituée d'une salariée en poste mutualisé avec l'association Le Clou, d'enseignants bénévoles et d'étudiants du Master 1 Livres et médiations. Le festival propose de la poésie, du roman, mais aussi des formes scéniques fortement génératrices de coûts. Il bénéficie d'une salle dans l'université, avec un accès au personnel technique, et noue aussi des partenariats avec des salles de spectacle, ce qui permet de disposer d'un encadrement professionnel et d'alléger les coûts.

« *La mutualisation d'un poste sur deux structures distinctes permet d'alléger le travail des bénévoles et de professionnaliser le festival, pour lui permettre de se développer.* »

Serrine Bouratoua

Le Clou est un tiers-lieu en construction à Chauvigny, aux environs de Poitiers. Actuellement ouvert l'été pour proposer des concerts et des rencontres littéraires, l'objectif est une ouverture à l'année sous la forme d'une librairie d'occasion, à compter de 2025.

Ce lieu pourrait accueillir des interventions dans le cadre du festival **Bruits de langues** et du Printemps des poètes.

« *Les différents témoignages montrent combien un lieu peut nourrir un festival, et réciproquement.* » François Annycke

Une dimension parfois militante

À Rouen, le **Festival du livre de jeunesse** est porté par l'association *Lis-moi les mots* et se déroule sur trois jours. Destiné aux familles, il accueille une quarantaine de maisons d'édition et d'auteurs, au travers de rencontres et d'ateliers dans les établissements scolaires et sur le salon, avec une programmation assez large.

Ce festival est clairement identifié sur le territoire, et attendu tous les ans. Il est historiquement lié à un mouvement d'éducation populaire, puisqu'il a été créé en 1983 par un militant CGT local et un libraire, pour favoriser la prévention de l'illettrisme. En 2016, le projet associatif a été retravaillé pour recentrer l'objet du festival sur la promotion de la lecture, tout en conservant sa mission de prévention.

Le rôle des bénévoles

L'ancienneté ne garantit pas la survie, et la crise du bénévolat affecte de plein fouet tous les festivals.

Depuis 2019, le cercle de lecture créé par l'association *Lis-moi les mots*, qui porte le **Festival du livre de jeunesse de Rouen**, se réunit tous les mois pour proposer de l'action culturelle et développer la médiation littéraire sur le territoire. L'association s'appuie sur deux salariés, 2,26 ETP (équivalents temps plein) en incluant le festival, et

70 bénévoles. « *Nous ne pourrions pas proposer autant d'actions sans les bénévoles. Mais il en faudrait plus. Tous les ans, c'est la course ! Nous participons au forum des associations de Rouen et nous avons lancé un appel sur les réseaux sociaux.* » précise Lamia Dezailles « *Sans les bénévoles, le festival Les Petites Fugues dont les moyens sont de plus en plus limités ne pourrait pas exister et assurer son itinérance.* » Marion Clamens

Pour pallier la crise du bénévolat, il peut être intéressant de réduire le poids des tâches administratives. L'emploi mutualisé est une bonne piste en la matière.

L'importance des réseaux

La **Fill** (Fédération interrégionale du livre et de la lecture) est un réseau national rassemblant des structures régionales pour le livre, des institutions publiques (BnF, BPI), des collectivités territoriales et des associations pour le livre et la lecture.

Parmi elles, les agences régionales du livre (ARL) sont des structures interprofessionnelles, à même de faire émerger des solutions collectives et des soutiens mutuels, à travers différentes actions : conseil et accompagnement (comme le guide *Comment organiser une manifestation littéraire* publié par l'ARL PACA), formations, groupes de travail, communication et valorisation des manifestations littéraires.

Certains membres de la **Fill** sont aussi organisateurs de festivals. « *Nos capacités sont à géométrie variable, mais nous déployons de nombreuses actions de soutien aux manifestations littéraires.* » Marion Clamens

Par ailleurs, la **Fill** siège à la commission Vie littéraire du Centre National du Livre (CNL), ce qui permet de faire remonter les

avis de terrain. Elle a également publié en 2019, en partenariat avec la Sofia notamment, la *Charte nationale des manifestations littéraires en région*.

La **Fédération des salons et fêtes du livre de jeunesse** s'appuie elle aussi sur une charte. Elle favorise les échanges entre associations et accompagne celles dont le modèle économique est fragile, par exemple en les aidant à mobiliser des partenaires financiers. De son côté, la **Maison de la BD** de Blois a un label tourisme et handicap. Cette inscription dans un parcours touristique répondait à une demande de la ville de Blois.

Bruits de langues et **Le Clou** ne font pas partie d'une fédération et ne sont pas portés par une agence, mais ils ont été aidés par l'agence culturelle de la région Nouvelle-Aquitaine (l'ALCA) pour favoriser et financer la mutualisation d'un poste. Cette expérimentation a été accompagnée par la Sofia, la Drac et la ville de Poitiers. La question de sa pérennisation reste toutefois en suspens.

Vers la décroissance ?

Des conférences de financeurs réunissant la ville, la communauté d'agglomération, la région et la Drac permettent d'évoquer ensemble les perspectives financières de la **Maison de la BD** de Blois – même si cette dernière milite pour une forme de décroissance face aux difficultés à obtenir des financements publics mais aussi privés. « *La culture est le parent pauvre du mécénat, et en particulier le livre. Face à ce constat, arrêtons de toujours vouloir faire plus : faire un petit peu moins permettrait bien souvent de maintenir nos structures.* » Bruno Genini

À Nantes, **Les Utopiales** est fortement dépendant de ses nombreux partenaires, d'autant que ses conventions de partenariat doivent être renouvelées chaque année. « *Pour convaincre nos financeurs, nous sommes toujours dans la course au plus et au mieux. Mais nous savons aussi que les festivals ont un lourd bilan carbone et d'importantes dépenses de transport, même si cela bénéficie in fine au public et à la chaîne du livre.* » **Axelle Roze**

Plus généralement, **Les Utopiales** et **Atlantide** militent pour utiliser le terme « festival » et non « programmation ». Pour penser la décroissance, sans doute faudrait-il inventer de nouveaux formats pour proposer des rencontres entre le public et la littérature. Pendant plusieurs années, le **Festival du livre de jeunesse de Rouen** s'est déroulé sous chapiteau, mais depuis 2014, il est

accueilli dans un bâtiment loué par la ville et mis gracieusement à disposition. Cela a certes réduit la programmation et le nombre d'auteurs en dédicace, mais les rencontres sont plus qualitatives.

Bruits de langues et **Le Clou** ambitionnent de faire venir des auteurs en dehors des rencontres, pour répondre à la variété des attentes des publics, afin qu'ils se sentent pleinement concernés par les manifestations proposées. Varier les lieux des événements permet aussi de toucher un nombre plus important de personnes, a fortiori dans les territoires ruraux.

Favoriser les partenariats avec les réseaux de transports publics nationaux ou régionaux est également une source d'économie et d'amélioration du bilan carbone, pour les déplacements des auteurs mais aussi des publics.

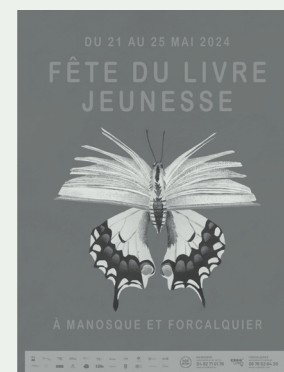


Table 2 ronde

CONSOLIDER LES BONNES PRATIQUES

Interventions des auteurs et autrices en festival

Olivier CHAUDENSON,
Directeur de la Maison de la Poésie,
Directeur des Correspondances
de Manosque, Président du réseau Relief

Marina CORRO,
Directrice de Formula Bula,
Présidente de la fédération Club 99

Isabelle DUBOIS,
Responsable relations auteurs
et autrices, La Charte des auteurs
et illustrateurs jeunesse

Valentine GOBY,
Autrice

Guillemette LAMBERT,
Coordinatrice des Cafés littéraires
de Montélimar

Aurélie OLIVIER,
Co-directrice de Littérature Etc.

Yann Nicol confirme qu'après 38 ans d'existence, la **Fête du livre de Bron** a décidé de s'arrêter et de mettre un terme aux activités de l'association qui le portait. Cette annonce a pu surprendre nombre de personnes, en raison de l'ancienneté et de l'importance de cette manifestation, pionnière dans bien des domaines. Depuis des années, l'équipe se heurtait à d'importantes difficultés (baisse des subventions, hausse des projets annexes et fléchés, injonctions multiples...) nourrissant un sentiment d'usure, en dépit de

l'énergie déployée pour maintenir l'ampleur, l'exigence et l'indépendance du festival.

« Cette décision n'a pas été prise à la légère. Nous avons été pratiquement sommés de la prendre, pour des raisons indépendantes de notre volonté. Il nous a même semblé qu'il y avait une forme de noblesse à ne pas continuer dans des conditions qui ne nous convenaient plus, pour ne pas franchir le pas entre résistance et soumission. Pour citer Bartelby, notre conscience nous a conduits à préférer ne pas. » Yann Nicol

Table ronde

Modération Yann NICOL

Directeur de
la Fête du livre de Bron

La rémunération des auteurs

Les efforts accomplis par les organisations d'auteurs, l'écoute des manifestations littéraires et le travail de la Sofia et du CNL pour exiger la juste rémunération des auteurs, ont porté leurs fruits. « *Le principe de la rémunération des auteurs est désormais acté et n'est plus questionné. En France, les auteurs ont la chance de pouvoir bénéficier de cette économie des festivals comme d'un soutien à leur création* », estime **Valentine Goby**. « *Pour autant, des évolutions sont encore possibles, par exemple dans l'évaluation du montant de la rémunération pour de nouvelles formes d'interventions qui ne correspondent pas toujours aux tarifs habituels de demi-journée, de journée ou même de performance. Une rémunération par forfait peut parfois être pertinente, parfois non.* »

Isabelle Dubois confirme que les tarifs sont acceptés, reconnus et qu'ils ne sont presque plus critiqués. Pour autant, si les bonnes pratiques sont installées, faire preuve de pédagogie reste nécessaire, face à la tendance des manifestations à en demander plus qu'avant aux auteurs, *a fortiori* dans un contexte d'inflation.

À cela, il convient de préciser que, d'après l'enquête menée par la Sofia (cf. page 17), 50 % des coûts « auteurs » concernent la rémunération à proprement parler, et 50 %, la restauration, l'hébergement et les frais de déplacement. Dans un contexte d'inflation, la répartition des coûts entre rémunération d'un côté, et restauration, hébergement et déplacement de l'autre, évolue de plus en plus au détriment de la rémunération.

Dans le secteur de la bande dessinée, la fédération Club 99 s'est créée autour des neuf festivals ayant participé à la rédaction du protocole de prise en charge des dédicaces des auteurs dans les salons de bande dessinée, d'une part pour poursuivre le partage d'expériences et de savoir-faire (notamment l'organisation d'expositions), d'autre part pour construire des outils et répondre aux besoins identifiés. Un travail est ainsi en cours pour que les festivals de bande dessinée puissent percevoir une aide pour rémunérer les auteurs au titre du droit de monstration.

La fédération a également constitué une banque de données regroupant les modèles de contrats de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse et de la Ligue des auteurs professionnels. Elle organise enfin des cercles thématiques mensuels (mutualisation, bonnes pratiques, développement et finances).

Les **Correspondances de Manosque** ont commencé à payer les auteurs dès 2004, et les prémices du réseau Relief remontent à 2005. L'objectif de ses membres fondateurs était d'abord de mieux se connaître, avec la rémunération des auteurs comme clé de voûte, pour professionnaliser les événements. Le chemin parcouru est vertigineux, et aujourd'hui, le principe de la rémunération est acquis.

« *L'important, désormais, c'est aussi et surtout de pouvoir consolider les manifestations littéraires.* » **Olivier Chaudenson**

Par ailleurs, **Olivier Chaudenson** indique avoir évacué une difficulté en ne tenant

jamais compte de la notoriété. « *Je ne paierai jamais un auteur plus cher parce qu'il est plus connu qu'un autre. Nous avons globalement le même budget pour chaque plateau. L'objectif est d'avoir un budget par événement, équitable et équilibré. Mais chacun fait comme il veut !* »

Le contrat

La question de la rémunération des auteurs est réglée ou presque, celle du contrat reste entièrement posée. « *Un contrat n'est pas simplement une façon de figer une rémunération et des conditions de participation : c'est un environnement de travail (assurance, garanties en cas de report ou d'annulation, etc) qui assied le statut d'auteur.* » observe **Valentine Goby**. Mais, le plus souvent, le contrat n'est pas signé en amont de la manifestation – et quand il existe, c'est parce qu'il est demandé par l'auteur – et il est alors trop souvent signé le jour même de la manifestation, voire *a posteriori*. Rien n'encadre alors la prestation. Cela ne témoigne pas d'une mauvaise intention des festivals, mais d'un manque de temps administratif à y consacrer. Pourtant, la Sofia exige que les contrats soient rédigés et signés un mois avant la manifestation, et propose pour ce faire une boîte à outils en ligne.

« *Les auteurs ne sont pas seulement des personnes qui viennent délivrer la bonne parole dans un festival : ce sont aussi des personnes qui travaillent. La responsabilité est répartie entre les organisateurs et les auteurs, qui doivent tous prendre le temps de la rigueur et de l'exigence. Des efforts de tous sont nécessaires pour réussir. Faisons les choses ensemble !* »

Valentine Goby

Isabelle Dubois observe aussi que, pour certaines manifestations, le principe des conventions est remis en cause au prétexte que la crise sanitaire est terminée. Pourtant, le contrat ne vaut pas qu'en période exceptionnelle. « *Par ailleurs, les auteurs doivent aussi consentir des efforts pour prendre leur part de ce travail administratif.* »

Pour **Olivier Chaudenson**, le contrat doit rester avant tout un outil administratif. Il rappelle que la qualité de la relation avec l'auteur se situe ailleurs, dans l'élaboration de la programmation et les échanges préalables avec les auteurs invités. Les équipes manquent souvent de temps pour établir les contrats qui, s'ils restent utiles, ne doivent donc pas être trop détaillés. Le reste figure dans la feuille de route ou, si nécessaire, la note technique.

Valentine Goby précise qu'il ne s'agit évidemment pas de mettre en concurrence le temps passé à travailler à la qualité d'un événement et le temps administratif, mais qu'il ne viendrait à l'idée d'aucune compagnie de théâtre de se déplacer sans un contrat précis. C'est tout ce que demandent les auteurs pour justement pouvoir consacrer de l'énergie au reste.

Guillemette Lambert estime qu'il est important d'envoyer en amont au moins une ébauche de contrat, précisant les modalités prévues de programmation de ses activités, de déplacement/hébergement – même si l'auteur n'en prend pas toujours connaissance.

Au-delà du contrat, **Aurélié Olivier** évoque la question du dispositif d'accueil des auteurs, qui impose de penser certaines notions comme le racisme ou le machisme ordinaire, qui existent aussi dans ce milieu et appauvrissent la scène littéraire.

La multiplicité des formes

Littérature Etc. existe depuis 10 ans, pour allier poésie et performance au travers de différentes actions (danse, musique, concerts dessinés...), « *mais beaucoup de créations et de formes hybrides, alliant littérature et musique par exemple, n'ont pas accès aux moyens du spectacle vivant.* » **Aurélié Olivier**

Isabelle Dubois observe que l'atelier d'écriture ou la lecture d'extraits sont passés de mode et que les attentes vis-à-vis des auteurs de l'écrit sont de plus en plus fortes, y compris pour des formes spectaculaires qui requièrent des compétences auxquelles ils ne sont pas toujours formés. Et ce, au risque parfois de perdre le livre de vue.

Pour **Valentine Goby**, il est essentiel de respecter les auteurs avant tout en tant qu'auteurs, même si un nombre croissant d'entre eux ont le goût d'autres formes qui relèvent du spectacle vivant. Le cas échéant, un accompagnement est nécessaire. Les réflexions et les actions du réseau Relief ont toute leur importance à cet égard.

Olivier Chaudenson confirme que les auteurs ont de plus en plus le goût des formes artistiques, même s'il n'y a pas lieu de les y contraindre ou de systématiquement prévoir

un dispositif de spectacle vivant. Un festival littéraire n'est pas une production de spectacle au sens où l'entendent les gens de théâtre. Pour autant, il est fréquent que les formes créées soient reprises dans des sortes de mini-tournées, « *pour ne pas durer qu'un soir.* » Un réseau vertueux de diffusion est d'ailleurs en train de se constituer.

Guillemette Lambert observe qu'une véritable évolution s'est produite en 14 ans, avec les **Cafés littéraires**, dans le sens d'une montée en expertise des auteurs. Certains auteurs proposent aujourd'hui pratiquement un catalogue de médiation autour de leurs livres. Cette évolution est également visible du côté des organisateurs, qui attendent désormais des auteurs une véritable prestation. Par ailleurs, s'agissant des rencontres scolaires, les structures ne reçoivent plus directement l'argent du *pass Culture* : depuis cette année, il arrive directement aux établissements scolaires qui réservent des animations. Les établissements sont désormais en demande d'une certaine quantité de rencontres pour la somme déboursée et cela peut mettre les auteurs en difficulté.

Isabelle Dubois fait part de retours souvent douloureux de la part des auteurs, pour qui « *les revenus artistiques accessoires deviennent de plus en plus nécessaires, ce qui peut parfois entraîner une forme de course aux rencontres.* » Il faut aussi être attentif à ce qu'avec le développement des formes hybrides, l'auteur ne sorte pas du régime des droits des artistes-auteurs.

La formation

Formula Bula a créé un organisme de formation certifié Qualiopi, piloté par des auteurs, pour partager les bonnes pratiques entre auteurs et acteurs du livre et développer la connaissance de la bande dessinée auprès des professionnels (RMN-Grand Palais, maisons des associations, etc.) – en vue d'élargir le lectorat. Ces formations sont aussi un levier de recettes pour le festival.

Certains membres du **Club 99** proposent également des formations *pass Culture* à destination des auteurs, mais aussi des centres de documentation et d'information et des lecteurs, ce qui participe aussi de leur économie. « *Préparer au mieux l'intervention d'un auteur dans un établissement fait toute la différence.* » **Marina Corro**

Valentine Goby soulève le problème des intermédiaires dans le cadre d'un festival ou d'un salon : il y a des salons portés par des collectivités territoriales, mais qui passent par une agence pour gérer les relations avec les auteurs. La multiplication des intermédiaires dilue la responsabilité. Cette articulation est à repenser.

À cet égard, il serait intéressant que la Sofia diffuse les bonnes pratiques dans le domaine des relations des festivals avec les auteurs, du fait notamment de ces contacts de plus en plus intermédiés – par les éditeurs ou par des agences.

Il est aussi souligné que parfois, c'est l'auteur qui ne remplit pas sa part de l'engagement (retard, contrat non signé, temps de présence raccourci...). **Valentine Goby** relève que le contrat type de la Sofia est assez bien codifié et permet normalement de répondre à tous les cas.

Isabelle Dubois rappelle que les factures des auteurs n'ont pas à être rédigées par l'organisateur, ce qui arrive parfois.

Depuis la salle, le Président de Lirenval qui organise le **Festival du livre de Chevreuse** et 130 rencontres annuelles, ajoute que le barème de la Charte et le contrat type de la Sofia ont grandement simplifié leurs démarches et assurent des garanties.

ENQUÊTE SUR L'ÉCONOMIE DES FESTIVALS ET LES QUESTIONS LIÉES À LA RÉMUNÉRATION DES AUTEURS ET AUTRICES

Dans la perspective de ces États généraux, la Sofia a souhaité pouvoir mener une enquête auprès des festivals et salons du livre dont elle est partenaire. Il ne s'agit donc pas d'une enquête scientifique basée sur un échantillon représentatif de festivals mais de l'interrogation entre le 20 septembre et le 4 octobre 2024 de festivals dont le point commun est d'avoir reçu le soutien de la Sofia pour leur édition 2023. Les résultats présentés ci-après (122 réponses au total) doivent donc être appréciés pour ce qu'ils sont, des ordres de grandeur et des orientations générales. Ils ont essentiellement pour vocation d'illustrer et de susciter les échanges.

Il est évident qu'une grande étude scientifique sur l'importance, les enjeux et les perspectives des festivals et salons du livre en France reste à conduire.

1 L'ÉCONOMIE DES FESTIVALS

1 TYPOLOGIE des répondants

Type de structure

80% Association

12% Mairie

4% Établissement public

3% Bibliothèque

1% Autre

Type de manifestation

29% Jeunesse

20% Généraliste

16% Bande dessinée

15% Littérature

6% Poésie / théâtre

5% Littérature étrangère

3% Policier

3% Autre

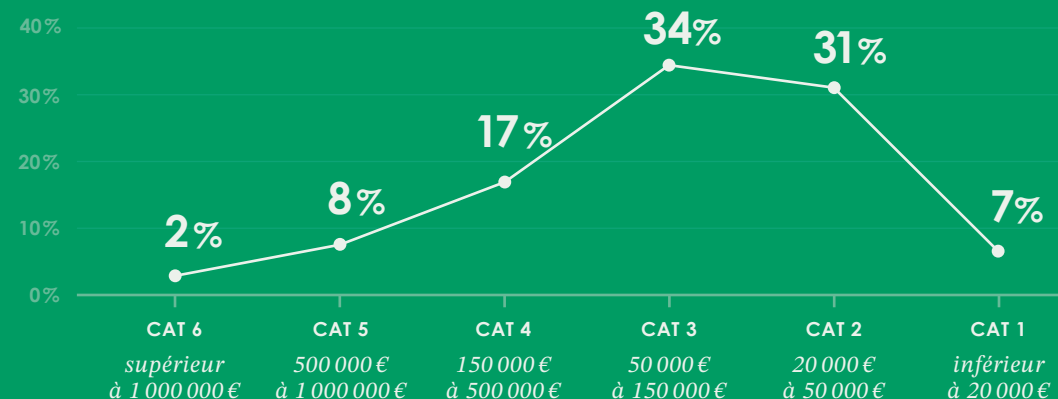
2% SF / Fantastique / Imaginaire

1% SHS / STM / Histoire / Géographie

2 BUDGETS disponibles

- > Les budgets varient de 9 K€ à 1,7 M€.
- > La moyenne est de 170 K€, mais la médiane n'est que de 70 K€.
- > 82% des festivals disposent d'un budget compris entre 50 K€ et 500 K€.

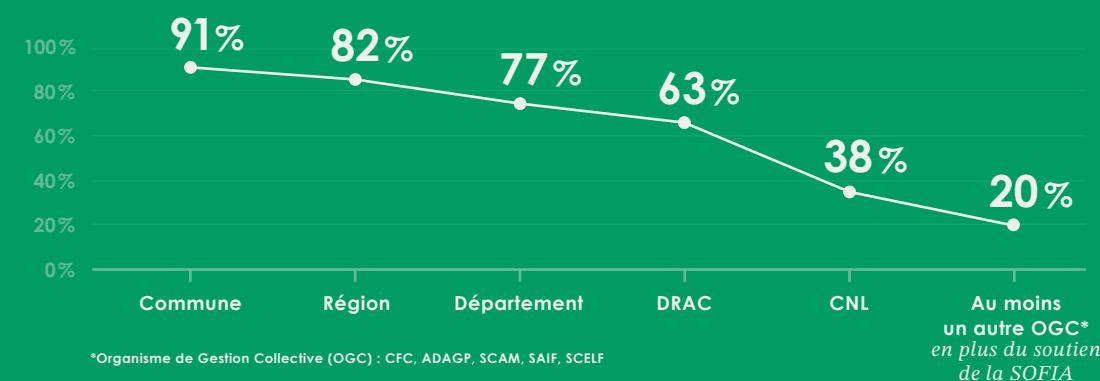
Répartition des festivals par budget



3 MODÈLES de financement

- > 91% des festivals ayant répondu sont, outre par la Sofia, a minima soutenus par leur commune
- > 1 seul festival ne bénéficie du soutien d'aucune collectivité
- > 30% d'entre eux bénéficient du soutien de la ville, du département, de la région et de la DRAC, et pour 21% d'entre eux, de ces quatre soutiens et du CNL.

Les différents soutiens (par définition, tous les répondants sont soutenus a minima par la Sofia)



- > 106 festivals sur les 122 répondants bénéficient également d'un soutien sous forme d'apport en nature (mise à disposition de lieux, de personnel...)
 - 88 de la part de leur commune, 11 de la part de leur département et 3 de la part de leur région
 - 37 de la part d'autres partenaires (publics ou privés)

4 SALARIÉS & BÉNÉVOLES

Salariés

Un nombre limité de salariés à la direction et/ou à l'organisation des festivals



Bénévoles

Une présence forte des bénévoles en appui à la direction et/ou à l'organisation des festivals



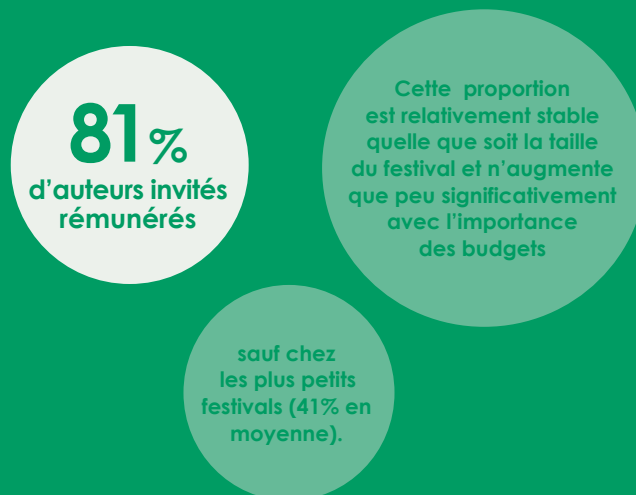
- > 81% des festivals s'appuient sur des bénévoles pour la direction et/ou l'organisation
 - 50% moins de 10 bénévoles et 41% plus de 10
- > 95% des festivals s'appuient sur des bénévoles pendant la manifestation
 - 79% moins 50 bénévoles et 21% plus de 50 (dont 8% plus de 100)

2 LA RÉMUNÉRATION DES AUTEURS

1 **AUTEURS invités**
Environ 5 500 auteurs invités par les 122 festivals



2 **AUTEURS rémunérés**
Environ 4 500 auteurs rémunérés par les 122 festivals



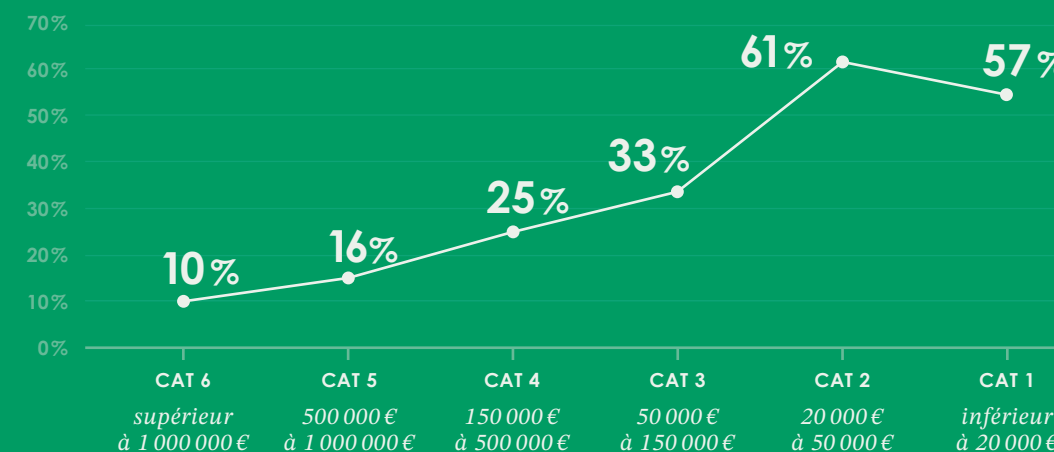
3 **ACTIVITÉS rémunérées**



4 BUDGETS auteurs

> Le budget total « auteurs » représente en moyenne 23% du budget des festivals (soit 4,7 M€ au total pour les 122 festivals).

Part du budget auteurs dans le budget total des festivals



> Le budget total « auteurs » se répartit en moyenne à 53% pour les rémunérations et 47% pour les défraiements.

LES FREINS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉS

- > Si 100% des festivals rémunèrent bien les auteurs, 63% déclarent rencontrer des difficultés.
- > Parmi les principales raisons exprimées par ces festivals, la question budgétaire est majoritaire (pour 59% d'entre eux). La charge administrative et la complexité du système de rémunération des auteurs constituent aussi un frein majeur (pour 41% d'entre eux).
- > La réponse consiste le plus souvent à inviter moins d'auteurs (pour maintenir le niveau de leurs rémunérations) ou, quand cela est possible, à faire des économies sur les autres postes.
- > L'accord et le versement tardifs des subventions, parfois pour l'un et l'autre après la manifestation, sont aussi sources d'inquiétude et de difficulté de trésorerie.

5 CONTRATS auteurs

- > 10% des festivals qui ont répondu n'adressent pas encore à ce jour de contrats aux auteurs.
- > Pour les festivals qui ont mis en place l'envoi systématique de contrats, 70% déclarent qu'ils sont signés au moins un mois avant la manifestation. 30% déclarent que la signature se fait quelques jours seulement avant le festival ou sur le festival lui-même.

LES FREINS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉS

- > Si 39% des festivals indiquent ne pas rencontrer de difficultés, la charge et la complexité administratives sont un frein important à la mise en place de cette nouvelle obligation pour 52% d'entre eux.
- > Les difficultés rencontrées pour obtenir de la part des auteurs, en amont, les éléments permettant la rédaction des contrats et, en aval, leur signature sont également signalées par 47% d'entre eux.

ANIMATEURS ET ANIMATRICES LITTÉRAIRES

La charte Relief des bonnes pratiques

« Les animateurs littéraires, médiateurs, modérateurs – ou toute autre terminologie – sont des personnes indispensables pour nos festivals. Ils nous rejoignent souvent à la fin de l'organisation pour donner corps à la rencontre que nous avons imaginée. »

Carine d'Inca

Aucune formation ou diplôme ne prédispose à exercer ce métier, qui est parfois une activité annexe. Il en résulte un certain éparpillement, qui a fait émerger, au milieu des années 2010, un besoin de se regrouper, de se professionnaliser et de gagner en visibilité pour obtenir de meilleures conditions de travail. Ceci a débouché sur la constitution d'un collectif, puis sur l'élaboration d'une charte des bonnes pratiques.

Un maillon essentiel de l'organisation des festivals

« Nous intervenons en bout de chaîne, mais nous sommes le maillon le plus visible au côté de l'auteur. C'est finalement sur nous que repose in fine la réussite d'un événement préparé de longue date par les organisateurs.

Nous avons donc une responsabilité à la fois vis-à-vis des équipes, qui ont travaillé pendant des mois, et vis-à-vis des auteurs. »

Maya Michalon

L'animateur accompagne l'auteur pour valoriser son travail, rendre son propos accessible au public et relayer les questions de ce dernier. Il rythme l'événement, le rend convivial. La dimension économique n'est pas à négliger non plus, car une rencontre bien menée peut avoir un impact significatif sur les ventes.

La charte des bonnes pratiques initiée par le réseau **Relief** en 2024 insiste sur la notion d'engagement de chacune des parties, et identifie quelques grands principes à respecter pour garantir la qualité d'une intervention. Elle aborde aussi les questions financières et de contrat. Par exemple, le travail préparatoire, essentiel, excède largement la durée de présence sur scène. Trois ou quatre jours s'avèrent souvent nécessaires. Il est toutefois illusoire d'espérer que ce temps soit systématiquement pris en compte.

Elle recommande également de ne pas inviter plus de trois auteurs par rencontre : au-delà, il devient compliqué d'obtenir des temps de parole satisfaisants pour chacun des invités.

Il est également possible de confier plusieurs rencontres à un animateur pour rentabiliser son déplacement, dans la limite de trois rencontres par jour, ce qui est également le maximum demandé aux auteurs.

La charte recommande de solliciter les animateurs dans un délai de deux mois avant l'événement afin de pouvoir s'organiser, et de fournir les ouvrages nécessaires à la préparation un mois maximum avant l'événement. L'animateur de son côté s'engage à préparer la rencontre, est responsable de sa durée, des temps de parole des invités et du public, et assure la diffusion des informations relatives à l'événement.

Des pratiques de rémunération très diverses

La rémunération minimum préconisée s'élève à 300 euros HT en facture, ou 200 euros nets en salaire. Ces montants visent à harmoniser les pratiques selon les festivals, qui restent très disparates : certains tarifs sont encore parfois de seulement 100 euros pour une rencontre ou dépendent aussi, dans certains cas, de la jauge de la salle...

Présentation

par **Carine D'INCA**,
Printemps du livre de Grenoble,
Vice-Présidente de Relief

Maya MICHALON,
Animatrice littéraire

« Certains événements ne rémunèrent pas les animateurs, considérant qu'ils ont déjà le privilège de pouvoir y assister ! Mais cela ne leur permet pas de vivre. » **Maya Michalon**

Par ailleurs, certaines personnes animent à titre non pas bénévole mais volontaire : certains animateurs sont libraires ou bibliothécaires et le font dans le cadre de leur travail, et sont donc rémunérés par ailleurs. Mais tout ce qui relève du travail préparatoire, de la fourniture des livres, de l'organisation préalable... doit concerner l'ensemble de la profession. « Il y a différents types d'animateurs dans l'économie des festivals, mais tous doivent être traités avec la même exigence que celle qu'on accorde aux animateurs professionnels qui travaillent à la reconnaissance de ce métier. » **Maya Michalon**

Proposer une ligne directrice permet de sensibiliser les uns et les autres. Tous les festivals n'ont pas les mêmes ressources, mais il est important que le sujet soit évoqué dès l'élaboration des budgets.

Protéger les animateurs en cas d'annulation, par exemple si l'auteur est absent, est aussi l'un des objectifs de la charte. Il est recommandé de maintenir une rémunération à 50 % si l'annulation a lieu moins de deux semaines avant l'événement, et à 100 % si elle intervient moins de trois jours avant.

La charte aborde également la question de la prise en charge des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des animateurs, car de nombreux festivals la réservent encore uniquement aux auteurs.

Un cadre qui se structure

Pour faciliter les contacts, un répertoire des animateurs littéraires est en ligne sur le site du réseau Relief, avec un moteur de recherche par spécialité ou localisation géographique. Pour faire partie de cette liste, la cooptation a été privilégiée, ce qui permet de s'assurer des compétences des personnes qui y figurent.

La charte et un contrat type, qui peut être adapté à chaque événement, sont également disponibles sur le site du réseau Relief et sur le site de la Sofia. Ces documents fournissent un cadre pour les animateurs, comme pour les organisateurs de festivals.

La Sofia a très rapidement proposé de co-signer cette charte. L'idée a d'ailleurs été soumise de conditionner les subventions accordées par la Sofia à la garantie que les animateurs soient rémunérés.

« *Tout le monde est gagnant quand les bonnes pratiques s'installent !* » Carine d'Inca



Table 3 ronde

PENSER LE RENOUVELLEMENT

des publics et des programmations

Aline BRUNWASSER,
Présidente du Livre à Metz,
littérature et journalisme

Agnès GROS,
Directrice et programmatrice
de Lettres d'automne (Montauban)

Charles-Henri LAVIELLE,
Directeur de L'Histoire à venir (Toulouse)

Sarah POLACCI,
Commissaire générale
du Livre sur la Place (Nancy)

Élise VIGUIER,
Directrice de l'action culturelle
d'Eaubonne (Salon du livre jeunesse),
Co-présidente de la Fédération
des salons et fêtes du livre de jeunesse

Le renouvellement des publics et celui des programmations renvoient à des enjeux connexes, qui s'alimentent l'un et l'autre.

Dépasser le public naturel d'une manifestation

À Toulouse, le festival **L'Histoire à venir** réunit le théâtre Garonne, les éditions Anarcharsis, la librairie Ombres blanches et l'université Jean Jaurès. Il s'adresse ainsi à des publics très divers. « *Ce ne sont jamais les institutions qui sont à l'origine de la programmation, mais les individus qui les constituent. La dynamique est donc beaucoup plus forte.* » Charles-Henri Lavielle

Le premier thème abordé était « Du silex au big data », dans le contexte de la première élection de Donald Trump, marquée par l'émergence des *fake news* et la disparition de la notion de vérité. L'idée était de partir d'un sujet d'actualité pour croiser le travail des historiens avec d'autres disciplines et proposer ce résultat au-delà des publics déjà acquis.

L'objectif est de faire tomber les barrières, en combattant notamment la fracture entre le monde des intellectuels et celui des employés et artisans. Cette année, une partie du festival pourrait être déplacée au Marché

d'intérêt national de Toulouse. Mobiliser les savoirs des professionnels et les croiser avec les connaissances des chercheurs permet de nourrir des réflexions communes. Des interventions ont également lieu dans les quartiers populaires. Une rencontre a ainsi été organisée pour présenter la boucherie dans le Néandertal à la Maison des chômeurs du Mirail.

« *Pour que ce type d'initiatives soit un succès, il ne faut pas essayer d'imposer sa propre vision de la société mais prendre le temps de construire un projet avec les différents interlocuteurs. L'événement est alors un moyen de mettre en avant le travail qui est effectué tout au long de l'année sur le territoire.* »

Charles-Henri Lavielle

Pour **Le Livre à Metz**, le premier défi a été de reconquérir un public. Cet événement est né de la volonté de transformer en festival un salon littéraire qui recevait de 200 à 300 auteurs en dédicace. Puisqu'il s'agissait de croiser les écritures, *L'Été du Livre* est devenu *Littérature et journalisme*, mais cet intitulé trop proche de celui d'un colloque n'a pas suscité l'enthousiasme. Il reste néanmoins utilisé en sous-titre, pour préciser l'identité éditoriale de l'événement.

Puisque le public est revenu, l'enjeu est maintenant de le conserver et de le développer. Afin d'accompagner cette dynamique, des actions ont été déployées dans

les établissements d'enseignement, dans le domaine de l'EAC (éducation artistique et culturelle) et auprès des publics empêchés. « *Un questionnement est également nécessaire sur la programmation. Celle-ci tient compte de ce que notre public habituel lit, mais aussi du fait qu'une partie des lecteurs lit autre chose que ce que nous proposons.* » Aline Brunwasser

Agnès Gros souligne toutefois que faire évoluer la programmation, en l'ouvrant à des films ou des concerts par exemple, ne suffit pas à élargir le public. Il faut aussi le faire savoir, en s'appuyant sur des partenariats de terrain.

Renouveler les générations

« *Au Livre à Metz, le lien entre la littérature, le journalisme et les grands enjeux du contemporain semble attirer un public plus jeune* », relève Yann Nicol.

Aline Brunwasser confirme que les nouvelles générations sont très sensibles à des sujets comme la transition écologique. La venue d'Hugo Clément a ainsi fait salle comble.

À Nancy, le **Livre sur la Place** constate également un rajeunissement de son public. « *Nos festivals ne peuvent plus seulement s'appuyer sur des noms d'auteurs. Nous devons davantage déployer des thématiques, en donnant du sens à notre programmation et à nos débats.* » Sarah Polacci

Table ronde

Modération Yann NICOL

Directeur de
la Fête du livre de Bron

Favoriser la mixité sociale

Le **Livre sur la Place** connaît, depuis quelques années, une augmentation et une diversification de ses publics, grâce à la multiplication des propositions de thèmes ou de lieux. Le grand chapiteau est un lieu symbolique, qui rend visible le salon auprès de visiteurs qui ne sont pas nécessairement lecteurs, tandis que les rencontres attirent davantage les amoureux de littérature.

Le public non-lecteur est de plus en plus présent dans les festivals. Un travail important est réalisé avec les associations pour faire venir des personnes qui sont avant tout intéressées par les thématiques traitées.

« *Mon rôle est de faire se rencontrer des gens et de leur permettre d'entendre des auteurs dialoguer. Ils iront ensuite naturellement vers les livres.* » Sarah Polacci

Faire venir les enfants et adolescents dans des événements comme le **Salon du livre jeunesse d'Eaubonne** doit également être un moyen d'attirer leurs parents. L'organisation de rencontres avec les auteurs et illustrateurs dans les classes donne envie de les retrouver et de partager cette expérience. Des projets s'adressent en outre aux familles qui n'ont pas toujours les moyens d'acheter des livres. Il faut toutefois rester réaliste, prévient Aline Brunwasser. « *Pour toucher le public qui ne se déplace pas, il faut aller le chercher là où il est et travailler avec lui, quitte à proposer des actions qui n'auront pas nécessairement d'effets spectaculaires et immédiats. C'est une politique de petits pas.* »

Repenser les formats

Lettres d'automne s'appuie sur un invité d'honneur, avec lequel le programme est co-construit, pour créer un cheminement dans son œuvre et s'ouvrir à d'autres pratiques artistiques. Il y a deux ans, des spectacles de cirque ont ainsi été accueillis. Ces initiatives permettent de proposer de nouvelles portes d'entrée au public.

Yann Nicol évoque par ailleurs le développement d'une approche plus interactive, avec des ateliers notamment. Il estime que cette horizontalité permet parfois, davantage que la verticalité des interventions classiques, de diversifier les contenus et les publics.

Dans le cadre de **L'Histoire à venir**, différents formats sont proposés, mais celui de la rencontre classique est assez peu présent. L'existence d'une longue phase de préparation associant tous les intervenants modifie forcément la nature des échanges.

« *Longtemps, nous avons subi la verticalité. Aujourd'hui, nous essayons d'intéresser le public en rendant nos propositions accessibles et en permettant à chacun de se sentir valorisé. Plus encore que le renouvellement, c'est l'élargissement des publics qui nous importe.* »

Charles-Henri Lavielle

Sarah Polacci explique que le **Livre sur la Place** est également tenté de s'éloigner des grandes salles et d'explorer de nouveaux endroits, inattendus ou permettant des échanges plus intimistes. Les rencontres se sont ainsi multipliées, avec toujours pour objectif de créer du lien.

Aline Brunwasser évoque un partenariat mis en place avec une grande entreprise messine. Celle-ci avait déjà engagé des actions de promotion de la lecture, avec des bibliothèques installées dans ses différents sites notamment, et a proposé que ses salariés puissent aller dans les coulisses et participer à l'organisation du **Livre à Metz**.

« *Tous les festivals déploient des trésors d'inventivité pour attirer de nouveaux publics. Cependant, ils ne doivent pas oublier leur identité profonde et leur objet, qui est de transmettre le goût de la littérature et de la découverte. Ils doivent continuer à être des passeurs.* » Aline Brunwasser

Agnès Gros est convaincue que les formats sont des leviers de renouvellement des festivals. Les auteurs peuvent d'ailleurs avoir des envies et des suggestions à faire valoir dans ce domaine.

S'inscrire dans la durée

Élise Viguier souligne que réaliser une programmation prend nécessairement du temps. Celle-ci suppose de dialoguer finement avec les auteurs, de s'interroger sur les éditeurs avec lesquels travailler, d'identifier les sujets à aborder, etc.

En outre, vouloir en permanence tout renouveler n'est pas forcément la meilleure stratégie. « *Il est aussi très beau de réinviter un auteur et de tisser des liens de long terme avec lui – donc avec les lecteurs.* » Agnès Gros

Cette dimension est également prise en compte au **Salon du livre jeunesse d'Eaubonne**, car un auteur n'est pas qu'un seul livre, mais toute une bibliographie.

Pour Charles-Henri Lavielle, le maître mot est l'autorité, au sens de la légitimité, qui se construit sur le temps long et grâce au travail effectué avec les acteurs locaux. C'est elle qui fait qu'un public, parfois nouveau, se déplace, même lorsqu'il ne connaît pas les auteurs.

Table 4 ronde

ET DEMAIN ?

Les manifestations littéraires face aux enjeux d'avenir

Vincent CORBIER,
Directeur des affaires culturelles,
Festival du livre de Mouans-Sartoux

Laïla HASSANI,
Présidente de l'association Art Sign,
Festival Sourdland fête le livre (Paris)

Camille MULLER,
Responsable développement durable
du Cabaret vert (Charleville-Mézières)

Yann VALADE,
Directeur de La Cave Poésie (Toulouse)

Sylvie VASSALLO,
Directrice du Salon du livre
et de la presse jeunesse en
Seine-Saint-Denis (Montreuil)

« Crise des financements, crise du bénévolat, nécessité de repenser les formats, les contenus, les modes d'action et les publics, besoin de s'atteler aux impensés qui nous façonnent, légitimité des festivals... : de nombreux enjeux ont été abordés depuis ce matin. Reste à aborder celui de l'avenir ! » **François Annycke**

Pour sa part, l'urbaniste écologiste Thierry Paquot propose de passer d'une politique d'aménagement des territoires à une politique de ménagement des territoires et des habitants : c'est toute l'écologie du livre, sociale, matérielle et symbolique.

Écologie et territoire

Le **Festival du livre de Mouans-Sartoux** est pensé comme une agora, où le public peut se nourrir des pensées des auteurs pour

ensuite penser le monde. C'est aussi un festival écoresponsable, qui actionne deux leviers principaux : la cohérence et la responsabilité. « Toute activité a un impact carbone et un impact sur la biodiversité. L'enjeu est donc de trouver le juste équilibre entre taille critique de la manifestation et enjeux territoriaux ».

Vincent Corbier

Créé en 2005, le **Cabaret vert** est principalement un festival de musiques actuelles et de bande dessinée. Il se tient durant quatre jours à Charleville-Mézières et accueille plus de 100 000 festivaliers, avec 2 700 bénévoles. Ses maîtres mots sont la pluralité des disciplines et le développement durable, dans une vision 360° à la fois écologique, territoriale, sociale et sociétale.

Le festival propose ainsi des toilettes sèches – même si c'est plus coûteux que les toilettes chimiques – et des menus moins carnés. Pour travailler le volet mobilité, il affrète des cars et a signé un partenariat avec les vélos électriques partagés de la ville. Son bilan carbone est disponible sur le site internet.

Cette année, le festival a invité 70 auteurs pour des dédicaces dans sa librairie intégrée, en créant des passerelles avec la programmation de son Do Tank. Il investit aussi les médiathèques et les musées de la ville tout l'été, pour faire voir la bande dessinée au plus grand nombre. « Nous avons un service de BD-sitting, pour que les festivaliers profitent des concerts avant de récupérer leurs achats. »

Camille Muller

Depuis deux ans, pour renforcer son ancrage territorial conformément à son slogan « Rock et territoire », le festival a créé le Prix BD du Cabaret vert, dont la section jeunesse permet aux auteurs d'aller à la rencontre de 1 000 élèves. En outre, ses 600 partenaires sont pour la plupart des acteurs locaux.

Accessibilité

Le festival **Sourdland fête le livre** remercie la Sofia d'avoir organisé une traduction de toutes les interventions de la journée en langue des signes. Créé en 2015, ce festival a d'abord été pensé comme une fête, hébergée gracieusement à l'IFJS (Institut national de

jeunes sourds de Paris). Un salon du livre a ensuite été organisé en 2020 et il est apparu nécessaire de lui donner davantage d'ampleur.

Le public sourd fréquente globalement peu les festivals classiques. Il lui est parfois, qui plus est, difficile d'intégrer parfaitement le français. En l'occurrence, *Sourdland fête le livre* essaie de redonner du sens au français, en accordant la place aux professionnels sourds mais aussi aux entendants (20 % des participants).

Pour une personne sourde, on parle d'accessibilité linguistique – la limitation étant la communication par la langue. Mais lors de *Sourdland fête le livre*, l'accessibilité concerne les entendants.

La Cave Poésie organisait initialement des cycles de lectures-concerts, lectures dessinées et lectures dansées, désormais ouverts aux personnes sourdes grâce à une traduction en langue des signes, en partenariat avec l'université. De fait, la grande majorité des personnes sourdes éprouvent des difficultés à lire le français, car leur langue première est celle des signes. L'enjeu est politique, puisque deux courants s'opposent : le courant oraliste, qui veut contraindre les sourds à oraliser le français, et celui de la langue des signes revendiquée comme langue première.

Table ronde

Modération
François ANNYCKE

Directeur de l'Agence régionale
du livre et de la lecture
des Hauts de France (AR2L)

Cette ouverture a été formatrice pour tout le monde : les entendants, car la langue des signes est une langue « en trois dimensions », qui donne à voir, les personnes sourdes évidemment, mais aussi les professionnels (auteurs, comédiens, interprètes, lecteurs...). Par ailleurs, à force de traduire des textes, **la Cave Poésie** a décidé de créer une bibliothèque pour les personnes sourdes, *Byblos*, bibliothèque visuelle et sonore (donc bilingue), comme il en existait déjà pour les personnes non voyantes. Après la traduction de textes courts, la prochaine étape est la traduction d'une œuvre intégrale, en l'occurrence *L'amant* de Marguerite Duras.

Le salon du livre **Chez René**, organisé à la Cave Poésie, proposera aussi désormais des interviews d'éditeurs indépendants traduites en langue des signes. « *Toutes ces actions peuvent donner des pistes de chemins de traverse pour aller vers une inclusion qui bénéficie à tout le monde* », espère **Yann Valade**.

Sylvie Vassallo rappelle « *un festival du livre est vivant, il doit vivre et évoluer avec la société, sinon il meurt* ». D'où l'importance de faire toute sa place à l'accessibilité, y compris au travers du plurilinguisme, et de proposer des événements qui parlent à tout le monde, donc des événements contemporains. Lire, c'est aussi engager son corps – d'où l'importance de s'adresser à tous les corps.

Le **Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis** s'est engagé dans une démarche d'accessibilité universelle, pour ouvrir à tous l'ensemble de son contenu,

grâce à un scénario social, à des kits sensitifs, au prêt de fauteuils roulants et de flâneuses, à la mise à disposition d'une « oasis » pour se reposer quand la visite devient fatigante et d'un espace (« la bulle ») dédié à l'accès aux contenus du salon, à des lectures en langue des signes, ou encore à une collaboration avec l'association *Les souffleurs de bruit* pour accompagner les personnes malvoyantes. Il s'est aussi agi d'inverser le point de vue sur l'exposition, en proposant un accès aux œuvres de manière sensitive. Un travail reste encore à faire pour pouvoir accueillir plus largement des auteurs en situation de handicap.

À **Mouans-Sartoux**, le site du festival du livre est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il organise des lectures en langue des signes, mais envisage aussi de sous-titrer certains débats, pour les personnes qui sont malentendantes sans être sourdes.

Laïla Hassani précise en effet que pour les sourds, l'accessibilité est surtout rendue possible par des interventions humaines. Le sous-titrage, par exemple, s'adresse uniquement à des personnes à l'aise avec la langue française.

L'objectif ultime du **Cabaret vert** est d'accueillir tous les publics, en s'adressant à toutes les formes de handicap. Une soixantaine de bénévoles est ainsi dédiée à l'accessibilité, pour accompagner les festivaliers qui en ont besoin de bout en bout de l'événement. Les cartes des boissons et de la restauration sont traduites en braille et en grands caractères, par exemple. Des boucles

magnétiques et des gilets vibrants permettent aussi de ressentir les concerts d'une autre manière. Un projet de chants-signes est également en cours. « *La langue des signes est une culture à part entière*. » **François Annycke**

Inclusivité

Pour **Laïla Hassani**, « *mieux vaut parler d'inclusivité plutôt que d'accessibilité, qui reste un terme largement politique* ».

La notion de réseau est essentielle, ne serait-ce que pour faire savoir, par exemple que certains concerts sont signés. De fait, se contenter d'attirer quelques personnes sourdes ne suffit pas. L'enjeu est de travailler ensemble, pour donner une place à tous. Le festival de Douarnenez, consacré au cinéma qui représente les minorités, en est un parfait exemple. Les entendants ont appris la langue des signes, ce qui leur permet de travailler en collaboration et en cocréation avec les personnes sourdes. « *L'inclusivité est la condition d'une véritable accessibilité*. »

Laïla Hassani

Dans cette optique, **François Annycke** observe que l'écologie, l'accessibilité et l'inclusivité ne doivent pas être perçues comme des contraintes supplémentaires, mais comme un changement de logiciel, pour en faire des éléments constitutifs de l'organisation des festivals. « *Repensons nos fondamentaux !* », conclut-il.

Et demain ?

« *Il existe de nombreux grands auteurs sourds, qu'il serait intéressant d'accueillir dans les festivals au même titre que les auteurs entendants. Il ne faut pas faire pour, mais faire avec. Cela représente un coût, mais c'est un choix politique. Et le jeu en vaut la chandelle !* »

Yann Valade

Camille Muller confirme qu'il faut aussi penser l'accessibilité pour l'auteur, et pas seulement pour le public.

Concernant le volet écologique, **Vincent Corbier** identifie deux facteurs de réussite : ne pas mener tous les projets de front - la mobilité des publics et la question de l'alimentation peuvent figurer parmi les priorités -, et intégrer le développement durable comme une donnée interne de base et pas comme une contrainte supplémentaire. Il invite les organisateurs de festival à s'inspirer des trois bilans carbone types définis par le CNL selon la taille des manifestations.

« *Le monde du livre s'appuie sur une industrie dans laquelle il reste beaucoup à faire en matière de développement durable et d'inclusion. Nous avons la responsabilité de sensibiliser l'ensemble des acteurs et de rechercher des solutions*. » **Sylvie Vassallo**

La synthèse des États généraux des festivals et des salons du livre
est une publication de la Sofia,
Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit.
31, rue de Lisbonne - 75008 Paris
Courriel : **contact@la-sofia.org**
Société civile à capital variable RCS 423 194 364 Paris
www.la-sofia.org

Directeur de la publication : Geoffroy Pelletier
Coordination éditoriale : Camille Gauthier
Design graphique : Valérie Micaux, Athoms - www.athoms.fr
Rédaction : Florence Berthezène, Voyelles Rédaction - www.voyelles.net
Imprimé en France par Prim Service
Avril 2025

La Sofia remercie tout particulièrement les modérateurs et intervenants
de cette seconde édition des États généraux,
les interprètes en langue des signes française de l'agence I-LSF
qui en ont traduit l'intégralité en direct,
et les équipes de la Maison de la Poésie de Paris
qui a accueilli cette journée.
L'événement est disponible en vidéo sur www.sofia-egfsl.org

Soutenu
par
MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNL
CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE

CLUB
FÉDÉRATION
DES ÉCRIVAINS
ET DES ASSOCIÉS

LA FÉDÉ DU LIVRE
JEUNESSE
SALONS & FÊTES

RELIEF
Réseau
des événements
littéraires et festivals

@dagp
Pour le droit des artistes

CFC
SAVOIR
PARTAGER
LES
SAVOIRS

LaScam*

la culture avec
la copie privée

FIL
FÉDÉRATION
INTERREGIONALE
DU LIVRE
ET DE LA LECTURE

de la
maison poésie
Scène littéraire

sofia



31, rue de Lisbonne
75008 Paris
www.la-sofia.org

design: www.athom.fr

 la culture avec
la copie privée

@dagp
Pour le droit des artistes

CFC
SAVOIR
PARTAGER
LES
SAVOIRS

LaScam*

Fill
FÉDÉRATION
INTERUNIVERSITAIRE
DU LIVRE
ET DE LA LECTURE

RELIEF

Réseau
des événements
littéraires et festivals

de la
maison poésie
scène littéraire

Soutenu
par


MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNL
CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE

CLUB
99
LE CLUB DES
LIVRES ASSOCIÉS

LA FÈDE DU LIVRE
JEUNESSE
14-25-30-35-40-45-50-55-60-65-70-75-80-85-90-95-100-105-110-115-120-125-130-135-140-145-150-155-160-165-170-175-180-185-190-195-200-205-210-215-220-225-230-235-240-245-250-255-260-265-270-275-280-285-290-295-300-305-310-315-320-325-330-335-340-345-350-355-360-365-370-375-380-385-390-395-400-405-410-415-420-425-430-435-440-445-450-455-460-465-470-475-480-485-490-495-500-505-510-515-520-525-530-535-540-545-550-555-560-565-570-575-580-585-590-595-600-605-610-615-620-625-630-635-640-645-650-655-660-665-670-675-680-685-690-695-700-705-710-715-720-725-730-735-740-745-750-755-760-765-770-775-780-785-790-795-800-805-810-815-820-825-830-835-840-845-850-855-860-865-870-875-880-885-890-895-900-905-910-915-920-925-930-935-940-945-950-955-960-965-970-975-980-985-990-995-1000